



SMISP-Info spécial CAP de promotions

10 Décembre 2009 N°11 / 2009

PROMOTION

La CAP s'est tenue ce jour de 9h30 à 12h30

En préambule, nous avons lu une motion (disponible bientôt sur le site) attirant l'attention de la DRH et de la DGS sur l'état d'épuisement des MISP soumis à de très fortes pressions sur la question de la grippe. Des précisions ont été demandées sur les récents « départs » à la DDASS 75 et à la DRASS Ile de France. Un rendez vous aura lieu le 10 décembre après midi avec Mme DELAPORTE et les deux syndicats.

↳ PROMOTIONS :

L'arrêté fixant les ratios promus / promouvables n'est pas encore paru à cette date.

Pour l'année 2010, les tableaux d'avancement comportent :

- Pour le grade de médecin chef, 20 noms (80 MISP remplissant les conditions au 31/12/09) mais une liste complémentaire de 6 noms est établie, le taux de promus n'étant actuellement pas fixé. Il sera compris dans une fourchette entre 25 et 33%, soit 20 à 26 noms.
- Pour le grade de médecin général, 34 noms (208 MISP promouvables).

Dans ses propositions, le SMISP a tenu compte pour le passage en chef de l'ancienneté dans le corps, de l'âge, de l'échelon (minimum 7 pour les promotions antérieures à 2000 et 8 pour les promotions postérieures à 2000) et de l'ancienneté dans le grade.

Pour le grade de général nous avons tenu compte de l'échelon (minimum échelle lettre), de la mobilité, de la prise de responsabilités et de l'âge pour ceux qui approchent de l'âge de la retraite.

L'administration a toujours les mêmes critères, en particulier "l'excellence du dossier", la mobilité et le classement régional du CTRI dont nous rappelons que pour nous il ne saurait être un critère objectif. Comme l'an dernier, l'administration s'est refusée à prendre en compte la situation des agents non proposés par leur directeur, alors même que dans de nombreux cas, aucune raison n'a été notifiée à l'agent. Devant cette situation, Mme Kirry propose de modifier la circulaire en introduisant cette information dans l'entretien professionnel. Il est essentiel pour chaque promuable de bien vérifier qu'il a été proposé par son chef de service, avant le CTRI.

A la demande des représentants syndicaux, une dizaine de dossiers de collègues non proposés a été examinée en pré CAP (appréciations datant parfois de 2003) ; la non proposition apparaît plusieurs fois aléatoire.

La liste qui suit est le résultat d'un compromis entre les propositions de l'un et l'autre des deux syndicats, les priorités et les vétos de l'administration, à l'issue de longs débats.

Grade de médecin inspecteur en chef de santé publique :

ANGELIQUE	Marie Claude
ANGLADE	Cécile
BRETON	Isabelle
BRIAN	Michèle
BRUNOT	Alain
BRUSQUET	Anne
CACHERA	Isabelle
CAO	Mi Mai
DO CAO	Hung
FRANCOIS-GEORGES	Anne
GRAND	Patrick
JACQUET	Frédéric
LEBORGNE	Philippe

MARCHE	François
PERETTE	Michel
ROBERT	Christine
ROUSSEAU	Cyril
SCHEIDEGGER	Suzanne
VANHEE	Francine
VIVIER DARRIGOL	Martine
+ liste complémentaire de 6 Noms non divulgable à ce jour	

Grade de médecin général de santé publique :

BARBAIL	Anne
BAUCHET	Emmanuelle
BONNARD	Catherine
BRETAGNE	Elisabeth
BRIAND	Alain
CHAUD	Pascal
COMMUNAL	M-Josée
CONNAULT-LEVAI	Geneviève
COUDIERE	Isabelle
CRETIN	Carole
D'ALMEIDA	Benoit
DAVIOT	Pierre
DI PALMA	Marc
ERAULT	Chantal
FAIBIS	Isabelle
FALIU	Bernard
FRAISSE	Agnès
GARNIER	Philippe

GRAMMONT	Christine
GUILLEMIN	Marie Aleth
JAMET	Pierre
JULIAN	Anne-Barbara
LANCKRIET	Charles
LINGK	Dominique
MARQUIS	Françoise
MCKENZIE	Anne Marie
MERLE	Christian
NUIAOUE	Elisabeth
POUELLE	Maxime
SCHVOERER	Martine
THOLLY	Françoise
TRENOY	Chantal
VANNESTE-BERGIS	Marie-Thérèse
VERITE	Elisabeth

↳ Demandes d'intégration de médecins pris en charge par voie de détachement:

Les candidates présentaient toutes les conditions de pré requis (diplômes et expérience en santé publique) préservant l'équité vis-à-vis des MISP recrutés par la voie classique du concours.

Ont été approuvées les intégrations suivantes :

- Geneviève CONNAULT-LEVAI (Ddass 56)
- Christine LOCUBICHE (Ddass 23)

↳ DEMANDES DE MUTATION ET REINTEGRATION

A la suite de nos demandes répétées, l'administration a enfin accepté de traiter à cette CAP quelques demandes de mutation urgentes, uniquement sur des postes actuellement vacants

- BARBIER Christine (DGS MC1)
- HERSKOWICZ Albert (DGS MC2)
- SIMONET Maryse (DGS MC4)
- MOREAU-CREPEAUX Sophie (CIRE NPC) : en attente de l'avis de l'INVS, le SMISP s'est abstenu.

Réintégration :

- CHEVALLIER-PORTALES Emmanuelle (DRASSIF)
- MIRLAND François (DRASS Poitou Charentes)
- SIMON Brigitte (DDASS 56)

DIVERS : A la suite du courrier commun SMISP/CFDT , la proposition de développer un réseau RESE médical Santé publique a été discutée , le dossier devrait être pris en main par la DGS

Les représentants du personnel élus au nom du SMISP :

Danièle ILEF, Bernard FALIU, Guy TERRIER, Thierry MATHIEU,
Anne PINTEAUX, Brigitte LACROIX, Claire SELIER, Elisabeth LAFONT

